

## INSCRIPTION CANTINE 2025-2026



*Toute absence à la cantine, prévue ou imprévue, devra impérativement être signalée au secrétariat par téléphone, mail ou courrier avant 9h45 le jour de l'absence (et à l'enseignante, sur le cahier de liaison) afin que le repas du lendemain ne soit pas facturé.*

02.35.27.77.03  
0762004r@ac-normandie.fr

Madame, Monsieur,

Le prix du repas est fixé à 5.80 € pour tous les enfants remplissant les conditions ci-dessous. Pour les occasionnels, c'est-à-dire les enfants qui ne déjeuneront qu'une fois de temps en temps au cours de l'année, le prix est fixé à 6.60 €.

La facturation se fera à la fin de chaque mois en même temps que la facturation de la scolarité, les repas de septembre seront facturés en octobre, etc... Il y aura donc une ultime facture fin juin pour les repas de juin et juillet.

Cordialement,

Le Chef d'Etablissement,  
**Delphine LE PILOTT**

✂-----

### INSCRIPTION CANTINE (A compléter et à rendre avant le 30 juin 2025)

M. et Mme ..... inscrivent leur(s) enfant(s) à la cantine pour  
l'année 2025-2026 : ..... (Nom/Prénom/Classe)  
..... (Nom/Prénom/Classe)  
..... (Nom/Prénom/Classe)

- Tous les jours de la semaine au prix de 5.80 € le repas.
- Certains jours de la semaine au prix de 5.80 € le repas (Merci de cocher les jours).  
 Lundi       Mardi       Jeudi       Vendredi
- Selon un planning fourni le mois précédent au prix de 5.80 € le repas (à envoyer par mail au secrétariat en respectant les dates d'envoi fournies en début d'année scolaire).
- Occasionnellement dans l'année au prix de 6.60 € le repas.

Date et Signature